Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMOUVERT - Syndicat Mixte Estuaire (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET: 25330631000041

POSTE COMPTABLE : SGC De St André de Cubzac

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: Phare de Cordouan (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 04/04/2023 522

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

Publié le



Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions	Sans Objet Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	2000 30,00
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet Sans Objet
22.2 - 2.00 000 autorious a orgagoment ot aco oronto ac parement atterento	Saus Oujet

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023<u>0</u>02<u>0</u>141-BF

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C	21.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C	21.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C	2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C	3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C	3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C	3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C	3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C	3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C	3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D	- Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D	1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D.	2 - Arrêté et signatures	19

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

Code INSEE Syndicat Mixte Estuaire CA
33115 Phare de Cordouan 2022

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fisca	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier (population DGF)		potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Reçu en préfecture le 04/04/2023 Syndicat Mixte Estuaire - Phare de Cordouan - CA - 20

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

- INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

В

POUR MEMOIRE(I)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante 🗉

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (5) budgétaires .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Publié le

Syndicat Mixte Estuaire - Phare de Cordouan - CA - 202

ID: 033-253306310-2023	0330-2023_02_141-	-BF
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE	A1	

EXECUTION DU BUDGET DEPENSES RECETTES 533 427,37 504 400,08 G Section de fonctionnement Section d'investissement 8 2 965,60 н 15 402,11 + +

187 013,02 C ı Report en section de 0,00 **REPORTS DE** (si excédent) (si déficit) fonctionnement (002) L'EXERCICE Report en section D 0,00 12 675,67 N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

REALISATIONS

DE L'EXERCICE (mandats et

titres)

TOTAL (réalisations + 748 518,17 = A+B+C+D 507 365,68 = G+H+I+J reports)

0,00 0,00 **RESTES A** Section de fonctionnement **REALISER A** 0,00 0,00 Section d'investissement L REPORTER EN N+1 (1) TOTAL des restes à réaliser à 0,00 0,00 = F+F = K+L reporter en N+1

504 400,08 720 440,39 Section de fonctionnement = A+C+E = G+I+K **RESULTAT** 2 965,60 28 077,78 Section d'Investissement = R+D+F = H+J+L **CUMULE** 507 365,68 748 518,17 **TOTAL CUMULE** = A+B+C+D+E+F = G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES À REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non Titres rest mandatées	
TOTA	L DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

Syndicat Mixte Estuaire - Phare de Cordouan - CA - 20

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non	253306310-20230330-2023_02_141-
		mandatées	riues restant a emettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	187 096,89	109 162,50	40 788,00	0,00	37 146,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	350 201,00	329 186,91	0,00	0,00	21 014,09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00	9 860,56	0,00	0,00	27 139,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	574 297,89	448 209,97	40 788,00	0,00	85 299,92
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	1000			
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	584 297,89	448 209,97	40 788,00	0,00	95 299,92
023	Virement à la section d'investissement (2)	45 300,00				المراجعة المراجعة
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 402,11	15 402,11			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	60 702,11	15 402,11	Market A		45 300,00
	TOTAL	645 000,00	463 612,08	40 788,00	0,00	140 599,92
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
Oriap		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	267 986,98	381 310,90	0,00	0,00	-113 323,92
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	96 000,00	26 644,88	125 471,59	0,00	-56 116,47
75	Autres produits de gestion courante	94 000,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00
T	otal des recettes de gestion courante	457 986,98	407 955,78	125 471,59	0.00	-75 440.39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	457 986,98	407 955,78	125 471,59	0,00	-75 440,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	457 986,98	407 955,78	125 471,59	0,00	-75 440,39
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 187 013,02				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 $^{(2) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

A3

	ID . 033-233300310-202303
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	I then the	Crédits ouverts		Restes à réaliser	
Chap.	Libellé	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	00,0	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			A DELOTE OF THE
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	A 15(1) 15	0,00
	TOTAL	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
	Pour information	(2) 0,00		WAY SEE THE SEE	
D 001 S	Solde d'exécution négatif reporté de N-1			1 2 3 1 1 1 h.	FERNING F

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	Contract Services	0,00		
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Tota	l des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	45 300,00		WWW BUTTER		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	15 402,11	15 402,11		0,00	
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	TOST TOR	0,00	
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	60 702,11	15 402,11		45 300,00	
	TOTAL	60 702,11	15 402,11	0.00	45 300,00	

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

52L0

Syndicat Mixte Estuaire - Phare de Cordouan - CA - 202

Chap.	Libellé	Crédits ouverts		Titue e feete	Restes à réaliser	0230330-2023_02_141-
		(BP+	DM+RAR N-1)	Titres émis	au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	12 675,67		English Eng	
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- $(1) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

23 S2LO

D: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	149 950,50		149 950,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	329 186,91		329 186,91
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 860,56		9 860,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0.00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	15 402,11	15 402,11
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	488 997,97	15 402,11	504 400,08
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérat	ions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 15	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
1	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)	Unit		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9)	0,00 0,00 2 965,60 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 2 965,60 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	-	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		2 965,60	0,00	2 965,60
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	F Legation	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	381 310,90		381 310,90
71	Production stockée (ou déstockage)	S . S	0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	152 116,47		152 116,47
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	533 427,37	0,00	533 427,37
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			187 013,02

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13 15	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			·
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23 26	Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées	0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	15 402,11	15 402,11
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	15 402,11	15 402,11
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1			12 675,67

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Publié le

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES Ш <u>A1</u>

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	187 096,89	109 162,50	40 788,00	0.00	37 146,
60623	Alimentation	1 500,00	612,00	0,00	0,00	888,
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	288,00	0,00	0,00	-288,
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	1 087,64	0,00	0,00	1 412,
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	2 925,98	0,00	0,00	574,
60636	Vêternents de travail	3 250,00	2 955,25	0,00	0,00	294,
6064 6068	Fournitures administratives	500,00	429,54	0,00	0,00	70,
6078	Autres matières et fournitures Autres marchandises	30 000,00	14 063,24 2 472,99	1 008,00	0,00 0,00	14 928, -2 472,
6156	Maintenance	26 490,00	20 523,63	0,00	0,00	-2 472, 5 966,
617	Etudes et recherches	40 000,00	14 202,00	39 780,00	0,00	-13 982,
6182	Documentation générale et technique	0,00	10,00	0,00	0,00	-10 502,
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 035,00	0,00	0,00	-1 035,
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,
6236	Catalogues et imprimés	0.00	10 943,20	0,00	0,00	-10 943,2
6237	Publications	60 000,00	27 242,96	0,00	0,00	32 757,0
6238	Divers	0.00	4 103,67	0,00	0,00	-4 103,0
6248	Divers	5 000,00	118,00	0,00	0,00	4 882,
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	1 801,90	0,00	0,00	5 198,
6256	Missions	0,00	297,50	0,00	0,00	-297,
6257	Réceptions	2 700,00	0,00	0,00	0,00	2 700,0
627	Services bancaires et assimilés	801,89	0,00	0,00	0,00	801,8
6281	Concours divers (cotisations)	3 655.00	4 050,00	0,00	0,00	-395,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	350 201,00	329 186,91	0,00	0,00	21 014,0
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	343 401,00	327 872,91	0,00	0,00	15 528,0
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	6 800,00	1 314,00	0,00	0,00	5 486 0
014	Atténuations de produits	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0
55	Autres charges de gestion courante	37 000,00	9 860,56	0,00	0,00	27 139,4
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,0
65731	Subv. fonct. Etat	35 000,00	9 860,56	0,00	0,00	25 139,4
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0.00	0.00	0,0
TOTAL	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	574 297,89	448 209,97	40 788,00	0,00	85 299,9
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
57	Charges exceptionnelles (c)	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0
8	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0
22	Dépenses imprévues (e)	10 000,00				
1	OTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	584 297,89	448 209,97	40 788,00	0,00	95 299,9
23	Virement à la section d'investissement	45 300,00	0,00	ر وسندو بروحا		45 300,0
)42	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	15 402,11	15 402,11			0,00
811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	15 402,11	15 402,11			0,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	60 702,11	15 402,11			45 300,00
43	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	60 702,11	15 402,11	XIII WANT		45 300,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE stal des opérations réelles et d'ordre)	645 000,00	463 612,08	40 788,00	0,00	140 599,9
	Pour information	0,00				
		-,				

Dátail du	laul	dee ICHE		00440 (0)
Detail du	caicui	des IUNE	au compte	bb112(2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

5²LO

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES
III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES
A2

Chap/ Libellé (1)		Crédite Crédits employés (ou restant à employer)			à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0.00	0,00	0.00	0.0
70	Produits services, domaine et ventes div	267 986,98	381 310,90	0.00	0.00	-113 323,9
7062	Redevances services à caractère culturel	255 000,00	372 533,10	0.00	0.00	-117 533.1
7078	Autres marchandises	12 986 98	8 777,80	0.00	0.00	4 209,1
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0,0
74	Dotations et participations	96 000.00	26 644,88	125 471,59	0.00	-56 116.4
74718	Autres participations Etat	0,00	15 000.00	0,00	0,00	-15 000.00
7472	Participat° Régions	32 000,00	0.00	32 000.00	0,00	0,0
7473	Participat° Départements	64 000,00	27 500,00	82 500,00	0,00	-46 000,0
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	-15 855,12	10 971,59	0.00	4 883,5
75	Autres produits de gestion courante	94 000.00	0,00	0.00	0.00	94 000,0
7552	Prise en charge déficit BA administratif	94 000,00	0,00	0.00	0,00	94 000,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	457 986,98	407 955,78	125 471,59	0,00	-75 440,39
76	Produits financiers (b)	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0.00	0.00	0,00	0.00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	457 986,98	407 955,78	125 471,59	0,00	-75 440,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00		HEILER	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	457 986,98	407 955,78	125 471,59	0,00	-75 440,39
	Pour information ccédent de fonctionnement reporté de N-1	187 013,02				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Publié le



Syndicat Mixte Estuaire - Phare de Cordouan - CA - 202

ID: 033-25330631	0-20230330-2023_02_141-BF
III – VOTE DU BUDGET	181
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	1 ''	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
2182	Matériel de transport	0,00	396,00	0,00	-396,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 377,78	2 080,00	0,00	1 297,78
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	489,60	0,00	64 510 40
22	Immobilisations reques en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0.00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00	Line Con A.	0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	A LUNCOLD TO	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	73 377,78	2 965,60	0,00	70 412,18
[Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	100		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES B2

Chap	l iballá (4)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0.00	0.0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00	0.0
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0.00	0,0
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0.00	0,00	0.00	0,0
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0,00	0.0
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0.00	0,00	0.0
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.0
	Total des recettes d'équipement	0.00	0,00	0.00	0.0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.00	0,0
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0.00	0.00	0.0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0.00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0.00	0.00
27	Autres Immobilisations financières	0.00	0.00	0,00	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0.00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0.00
1	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	45 300,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	15 402,11	15 402,11	THE PARTY	0,00
- 1	Concessions et droits similaires	10 692,00	10 692,00		0,00
	Installations générales, aménagt divers	2 764,00	2 764,00		0,00
	Matériel de bureau et informatique	971,00	971,00	ST LA ST	0,00
	Mobilier	528,11	528,11	- ST	0,00
	Autres immo. corporelles	447,00	447,00		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	60 702,11	15 402,11		45 300,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	60 702,11	15 402,11	CURREN	45 300,00
TC	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	60 702,11	15 402,11	0,00	45 300,00
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	12 675,67			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Syndicat Mixte Estuaire - Phare de Cordouan - CA - 202 Publié le

ID: 033-253306310		20230330-2023_02_141-BF	
III – VOTE DU BUDGET		111	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	r	B3	

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Syndicat Mixte Estuaire - Phare de Cordouan - CA - 20 Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_141-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 08/03/2023

Présenté par (1) Le Mme La Présidente. A blaye, le 30/03/2023 Le Mme La Présidente

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A blaye, le 30/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	/
BARRAUD Vincent	Augu >
BOTTON Jacky	
CAVALEIRO Louis	
DE ROFFIGNAC Françoise	
ESCOTS Olivier	
FERREIRA Véronique	
HAMMERER Véronique	New
HERAUD Lydia	
JOUVE Virginie There Reine Sciand pour	(Jakon
JUSTINIEN Rémi	6 /
LABRIEUX Philippe & Poceses Pour	Reacts.
LE BOT Stéphane	
MONSEIGNE Célia	
PENAUD Cyril	
PROU Jean	Man
QUENTIN Marie-Pierre	Aqueti.

Certifié exécutoire par (1) Le Mme La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A blaye,le 30/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.